RCS Saverne B 675 880 710 - SIRET 675 880 710 0032
BP 22 - 67216 OBERNAI Cedex- FRANCE
www.supra.fr

FOYER A BOIS
SUPRAVISION
255A-267-269

NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION **12-12** **33767**

IMPORTANT

Cet appareil a été étudié avec soin. Pour tirer tous les avantages que vous êtes en droit d'en attendre et pour votre sécurité, lisez attentivement la présente notice avant d'entreprendre les travaux de mise en place. L'appareil sera obligatoirement raccordé par des éléments adaptés(2), à un conduit de fumées individuel propre à l'appareil. Des accessoires sont également disponibles(2) dont certains doivent être prévus avant l'installation.

		Page
1.	ENCOMBREMENT	3
2.	CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	4
3.	PRÉPARATION DU SITE EXISTANT	4
4.	INSTALLATION DU FOYER	5
5.	RACCORDEMENT ET HABILLAGE	6
6.	L'HABILLAGE	6
7.	L'UTILISATION	8
8.	ENTRETIEN	9
9.	SERVICE APRES-VENTE	9

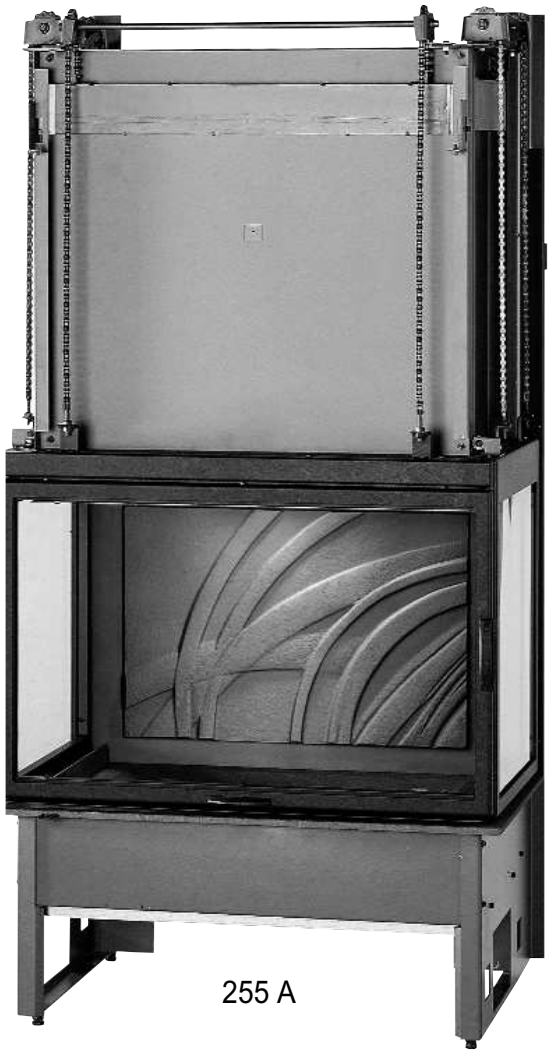

255 A

267

Illustrations non contractuelles

- MISES EN GARDE -

- Cet appareil est destiné à brûler du bois, en aucun cas il ne pourra servir d'incinérateur ou brûler des combustibles liquides, du charbon ou dérivés.
- Respecter toutes les réglementations locales et nationales ainsi que les normes européennes (3) lors de l'installation et de l'utilisation de l'appareil.
- L'appareil de chauffage est chaud lorsqu'il fonctionne, particulièrement la face vitrée. Il reste chaud longtemps, même si les flammes ne sont plus visibles. Prendre les précautions pour éviter tout contact avec l'appareil (des jeunes enfants particulièrement).
- Avant d'accéder aux dispositifs de connexion électrique, tous les circuits d'alimentation doivent être mis hors tension.
- Cet appareil doit être installé conformément aux spécifications des normes(3) en vigueur. L'installation par un professionnel qualifié est recommandée.
- Les instructions de la présente notice sont à suivre scrupuleusement. Conserver soigneusement cette notice.
- La responsabilité du constructeur se limite à la fourniture de l'appareil. Elle ne saurait être recherchée en cas de non-respect de ces prescriptions.
- Sont spécialement interdits :
  - L'installation de matières pouvant être détériorées ou altérées par la chaleur (mobilier, papier peint, boiseries...) à proximité immédiate de l'appareil.
  - La mise en place d'un récupérateur de chaleur de quelque type que ce soit., autres que ceux préconisés par le fabricant.
  - L'utilisation de tout combustible autre que le bois naturel et la lignite.
  - Toute modification de l'appareil ou de l'installation non prévue par le fabricant, qui dégagerait le fabricant de ses responsabilités et annulerait la garantie. Utiliser exclusivement des pièces de rechange recommandées par le fabricant.
- Le non-respect de ces indications entraîne l'entière responsabilité de celui qui effectue l'intervention et le montage.
- Les installations dans les lieux publics sont soumises au règlement sanitaire départemental, déposé à la préfecture de votre région.
- Le fabricant se réserve le droit de modifier, sans préavis, la présentation et les cotes de ses modèles ainsi que la conception des montages si nécessaire. Les schémas et textes de ce document sont la propriété exclusive du fabricant et ne peuvent être reproduits sans son autorisation écrite.

- INFORMATION DE MONTAGE IMPORTANTE -

Votre cheminée " tire bien ", mais vous ne connaissez pas la valeur de sa dépression ! La dépression ou tirage d'un conduit se mesure en Pascal (Pa). Tous les inserts, foyers et poêles sont conçus, optimisés et fabriqués selon les normes NF EN 13229 (ou NF EN 13240) pour fonctionner raccordés à un conduit de cheminée dont la dépression est de 12 Pa. Très fréquemment (plus d'un conduit sur deux), il y a un tirage trop important (supérieur à 20 Pa) dû à une cheminée trop haute ou une installation en combinaison avec un tubage. Les appareils fonctionnent alors dans des conditions anormales, qui provoquent :

- Une consommation de bois excessive : celle-ci peut être multipliée par 3 par rapport à un appareil fonctionnant avec un tirage de 12 Pa.
- Un feu " qui ne tient pas ", brûle beaucoup trop rapidement et chauffe très peu.
- La détérioration rapide et irrémédiable de l'appareil (fissuration des plaques de fonte ou briques réfractaires).
- L'annulation de la garantie.

Pour éviter tous ces problèmes, il n'y a qu'une solution !
Faites contrôler le tirage du conduit (appareil en fonctionnement) par un professionnel, si celui-ci est supérieur à 20 Pa, installez un régulateur de tirage sur le conduit de raccordement de l'appareil.

1.1

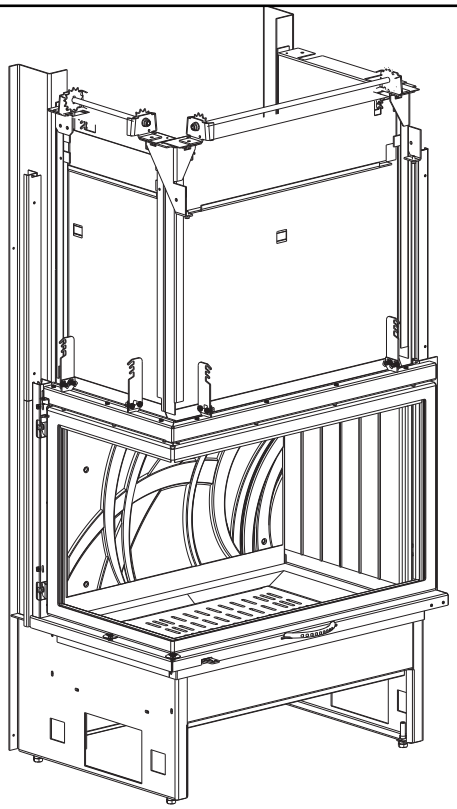

267

1.2

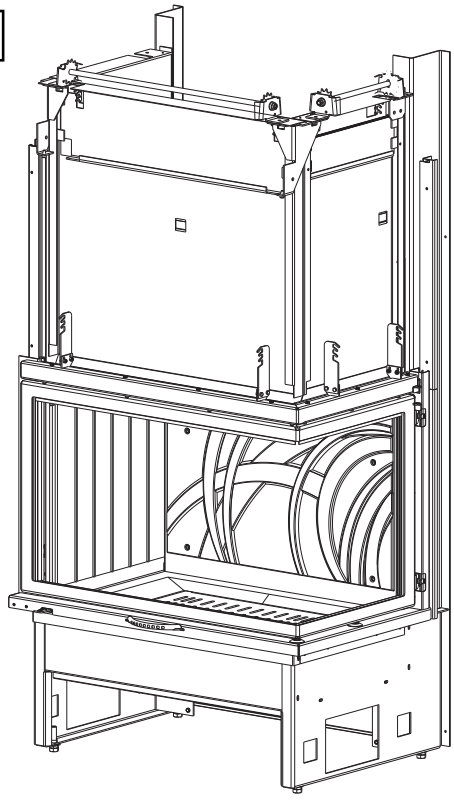

269

(2) Nous recommandons les produits HOMY : une gamme complète de raccordements et d'accessoires adaptés. Documentation sur demande auprès de votre revendeur.
(3) DTU 24.1 traitant des conduits de fumées, DTU 24.2 traitant des cheminées équipées d'un foyer fermé; NF EN 13229 Foyers ouverts et inserts à combustible solide. (disponibles à l'AFNOR).

1. ENCOMBREMENT FOYERS SUPRAVISION

1.3

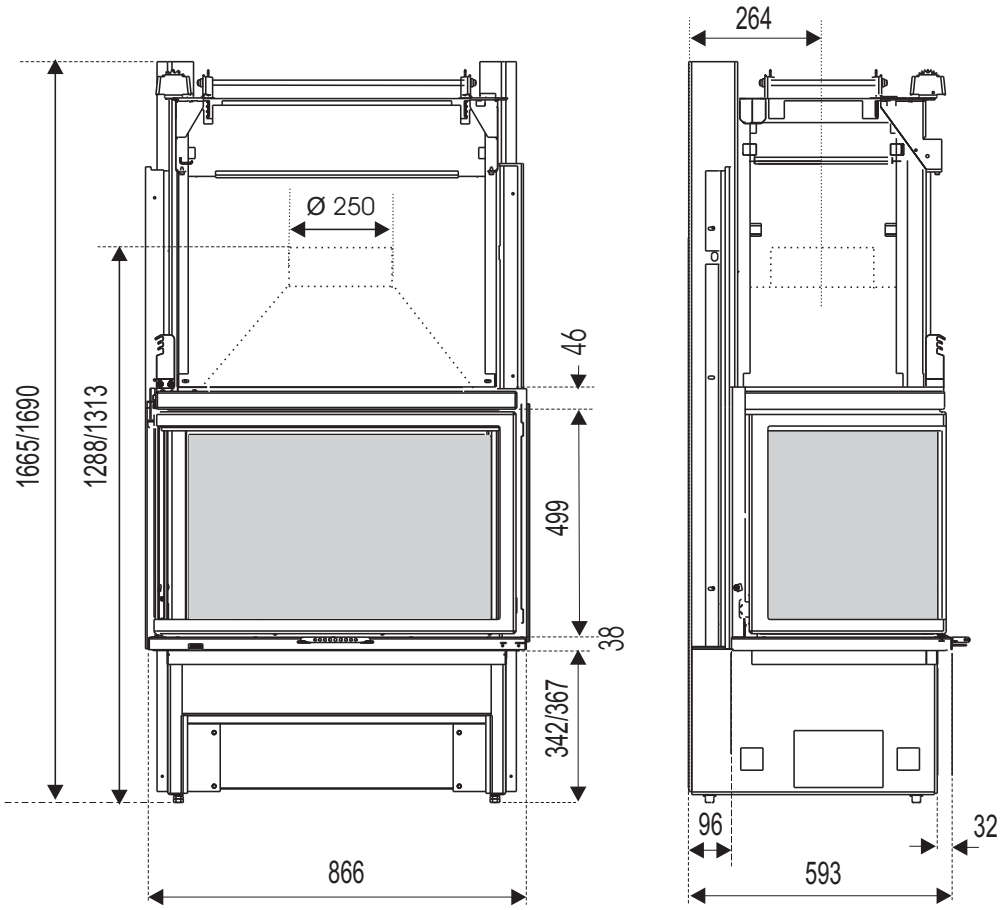

255A

1.4

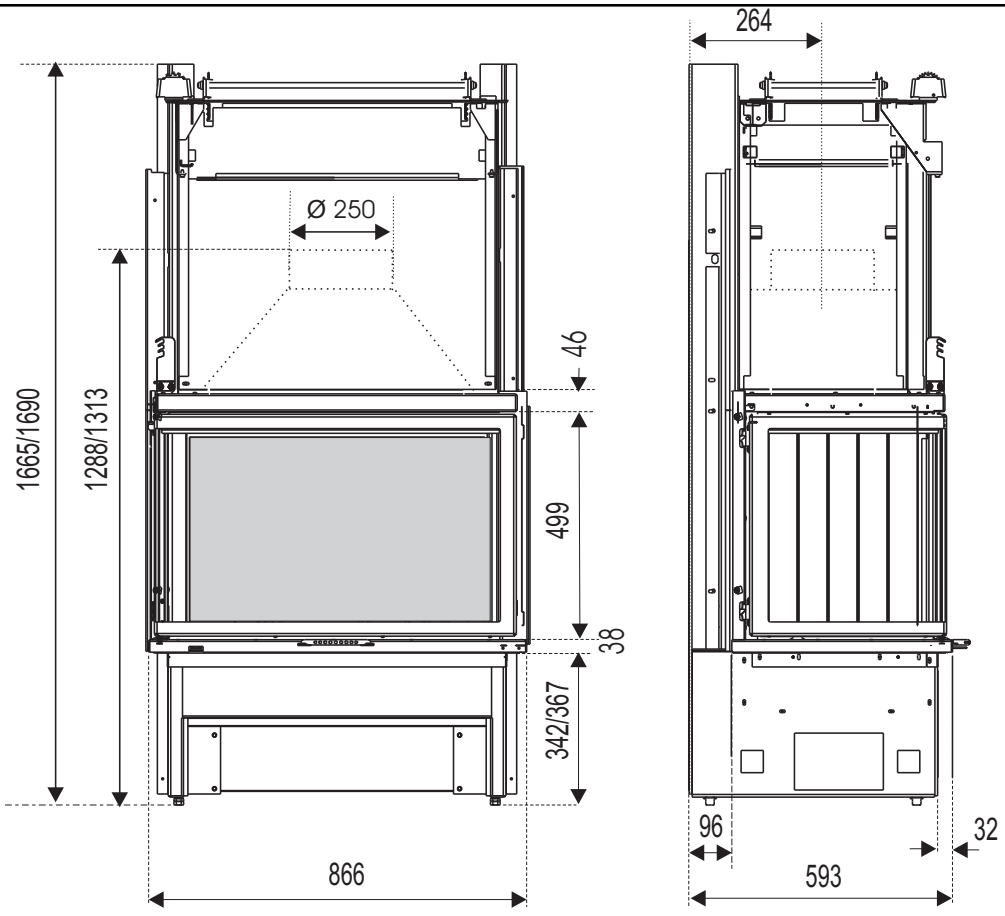

267

2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

FOYER SUPRAVISION	255 A	267-269
Catégorie du foyer	Intermittent	Intermittent
Puissance calorifique nominale (1)	11 kW	11 kW
Fonctionnement porte fermée/relevée	oui/oui	oui/oui
Température moyenne des fumées porte fermée	299 °C	299 °C
Taux de CO	0,16 %	0,16 %
Rendement	70,9 %	70,9 %
Combustibles	bois de chauffage	bois de chauffage
Taille des bûches	64 cm	64 cm
Charge horaire nominale	4 kg	4 kg
Intervalle de rechargement (EN)	1 h	1 h
Combustible de remplacement	lignite	lignite
Combustibles interdits	tous les autres dont charbons et dérivés	tous les autres dont charbons et dérivés
Débit massique des fumées	18,7 g/s	18,7 g/s
Diamètre nominal départ des fumées	250 mm	250 mm
Diamètre départ distributeur air chaud (option)	150 mm	150 mm
Caractéristiques du conduit de fumées		
- Dimensions minimales du boisseau	30x30 cm	30x30 cm
- Ø mini tubage ou conduit métallique isolé	250 mm	250 mm
- Hauteur mini au dessus du foyer	4 m	4 m
Dépression (10 Pa = 1 mm CE)		
- Allure nominale	12 Pa ± 2 Pa	12 Pa ± 2 Pa
- Allure réduite	6 Pa ± 1 Pa	6 Pa ± 1 Pa
- Maxi admissible	20 Pa	20 Pa
- Poids net / brut	214/235 kg	220/241 kg
Plaquette signalétique	dans boîtier cendrier	dans boîtier cendrier
Couvercle distributeur d'air chaud CDA 255 A	Option	Option
Accélérateur de convection KT 1455 + KRT255	Option	Option

3. PRÉPARATION DU SITE EXISTANT

Retirer tous les matériaux combustibles ou dégradables sous l'action de la température sur les parois ou à l'intérieur de celles-ci (sols, murs et plafonds) à l'emplacement de la cheminée (Z1, Z2, Z3, Z4, Z5) selon l'implantation retenue (voir fig. 3.1, 3.2, 3.3).

3.1. SOL

Contrôler que le sol (Z3) existant peut supporter la charge totale constituée par le foyer, l'habillage et la hotte. Dans le cas contraire, il faut le renforcer ou poser une plaque de répartition de charge.
Dans la zone de chargement (Z5), nous recommandons la pose d'un carrelage (par exemple) pour faciliter l'entretien.

3.2. MURS

Retirer les revêtements (papier peints, lambris ou moquette murale) sur l'emprise de la future cheminée. Selon le matériau du mur, appliquer les solutions préconisées au tableau 3.1.

Murs environnants

Pour tous les murs dont les distances sont inférieures aux valeurs préconisées (zones 1 et 2) prendre les précautions du tableau 3.1.

Rappel : Ne pas placer d'objets et/ou matériaux combustibles à moins de 2 m de la face vitrée.

3.3. PLAFOND

Dans la zone d'emprise de la hotte (Z4), retirer tous les matériaux non M0 (incombustibles) et isoler par de la laine de roche rigide.

3.4. ÉVACUATION DES PRODUITS DE LA COMBUSTION

Prêter une vigilance extrême au contrôle ou à la réalisation de l'évacuation des fumées (cf. DTU 24.1 et DTU 24.2).
Si le conduit de fumée existe, il convient :
- de le faire ramoner par un moyen mécanique (hérisson),
- de faire vérifier l'état physique du conduit (stabilité, étanchéité, compatibilité des matériaux, section...) par un fumiste compétent.

Dans le cas d'un conduit non compatible (ancien, fissuré, fortement encrassé), il est nécessaire de réaliser :
- soit un tubage à l'aide d'un produit titulaire d'un avis technique favorable,
- soit un chemisage,
- soit un conduit neuf, adapté, construit par une entreprise ayant les qualifications requises.

3.5. TRAVERSÉE DE PLAFONDS ET PLANCHERS (FIG. 5.1)

Respecter impérativement l'écart minimum de 16 cm entre la paroi intérieure du conduit et l'élément combustible le plus proche.

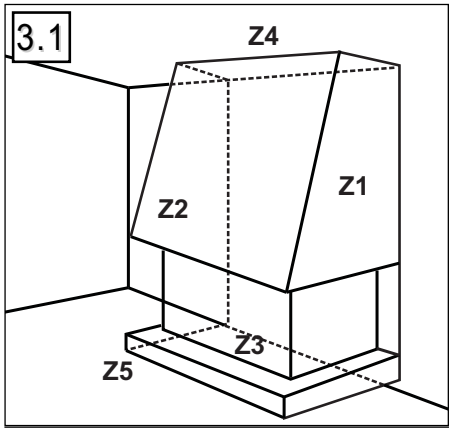

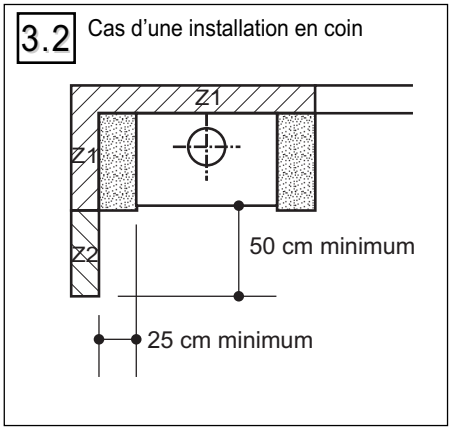

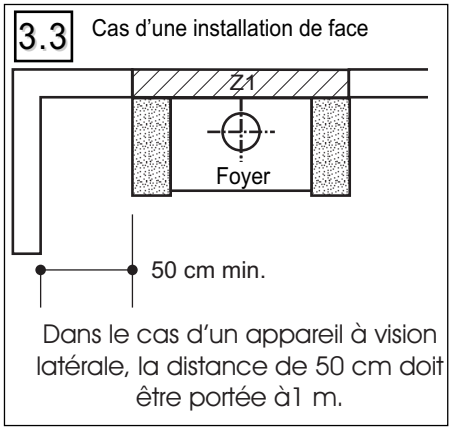

(1) Puissance nominale en fonctionnement porte fermée, combustible bois ou lignite ; selon les essais suivant EN 13229.

Tableau 3.A	ZONE 1		ZONE 2
matériaux EXISTANTS	SOLUTION préconisée	matériaux RECOMMANDES	matériaux DE FINITION
Mur extérieur avec isolation inflammable incorporée.	- Découpe de l'isolation existante - Confection d'un mur de renfort M0 en remplacement - Isolation avec isolant spécial	- Brique, béton cellulaire - Laine de roche + film alu.	Classés M0 ou M1
Mur extérieur sans isolation ou mur de refend (épaisseur env. 15 cm) ininflammable.	- Isolation avec isolant spécial.	- Laine de roche + film alu.	Classés M0 ou M1
Cloison légère plâtre, bois, plaques de plâtre, polystyrène, polyuréthane, cloisons alvéolées.	- Dépose et montage d'un mur de 10 cm d'épaisseur ou, - Non-dépose et montage d'un mur de 10 cm d'épaisseur devant lame d'air de 2 cm ou, - Dépose et montage d'un nouveau mur d'appui en dur + isolant.	- Brique, béton cellulaire + laine de roche rigide.	Classés M0 ou M1

3.6. ENTRÉES D'AIR

Une prise d'air frais extérieur supplémentaire positionnée face aux vents dominants est nécessaire au bon fonctionnement de la combustion, en particulier si l'habitat est fortement isolé et/ou équipé d'un système mécanique de ventilation (V.M.C. ou hotte aspirante). Cette arrivée d'air ne doit pas déboucher dans l'enceinte de l'habillage.

Obturable en cas de non-fonctionnement du foyer, elle doit avoir une section libre d'ouverture minimale de:

- 2 dm² pour les foyers à porte relevable. Positionner les grilles d'entrée d'air de sorte qu'elles ne puissent pas se bloquer. Le buselot (Ø 75), doté d'un clapet d'obturation (fig. 5.1, rep.13) peut être raccordé sur une grille, à l'extérieur de l'habitation, par l'intermédiaire d'une gaine alu flexible adaptée.

4. INSTALLATION DU FOYER

4.1. DÉBALLAGE DU FOYER

Démonter les vis de fixation du foyer sur la palette.
Une mise à niveau parfaite est impérative, notamment pour garantir le bon fonctionnement de l'escamotage de porte
Régler les vérins à la hauteur souhaitée (course de 25 mm).

4.2. INSTALLATION DU FOYER

Oter les vis de blocage des contrepoids des portes relevables à l'aide d'une clé plate de 10 (fig. 4.1).

- 2 vis **(A)** pour le contrepoids de la porte frontale.
- 2 vis **(B)** pour chaque contrepoid latéral.

Installer le foyer à son emplacement définitif.
Une mise à niveau parfaite est impérative pour garantir le bon fonctionnement de l'escamotage de porte. Régler les vérins à la hauteur souhaitée (clef plate de 19; course de 25 mm) (fig. 4.2).

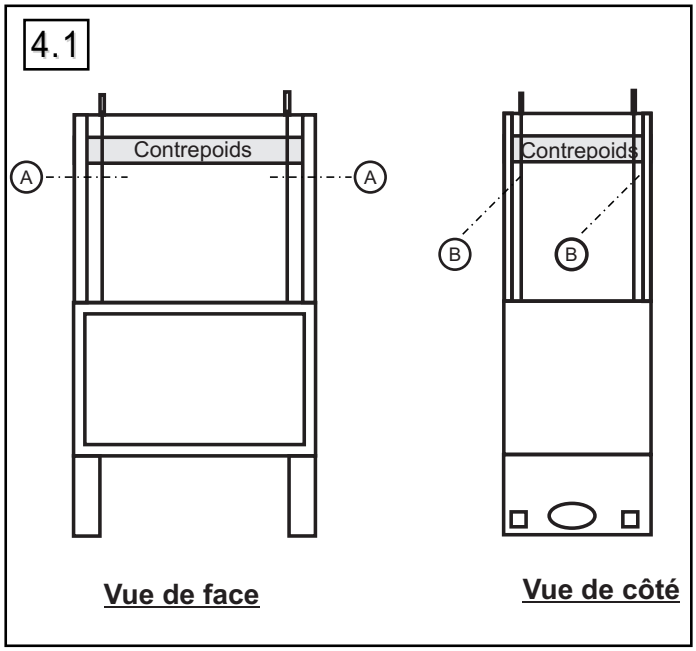

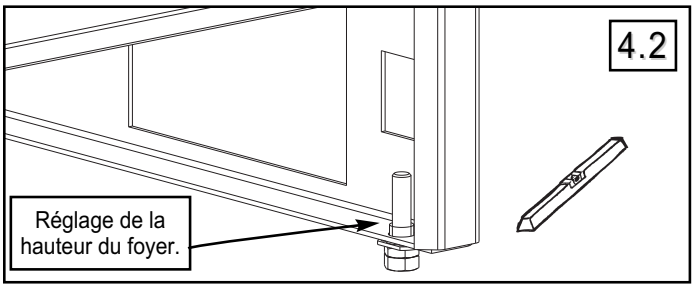

4.3 DÉMONTAGE/MONTAGE DE LA PLAQUE D'ATRE ET DES COTÉS

Le démontage des parements est possible pour faciliter le transport du foyer,. La sole est munie de taquets de positionnement pour la mise en place précise de la plaque d'âtre et des panneaux latéraux.

Démontage de la plaque d'âtre (Fig. 4.3):

1) Dévisser la bride arrière.
2) Extraire la plaque des taquets de fixation (2).
3) Retirer la plaque d'âtre ,en diagonale, coin inférieur gauche en premier.

Remontage de la plaque d'âtre (Fig. 4.2):

ATTENTION: Respecter le sens d'introduction de la plaque d'âtre.

1) Présenter la plaque d'âtre en diagonale.
2) Redresser le coin supérieur droit.
3) Introduire le bas dans les taquets.
4) Redresser la plaque et fixer par bride avec les vis à tôle déjà en place

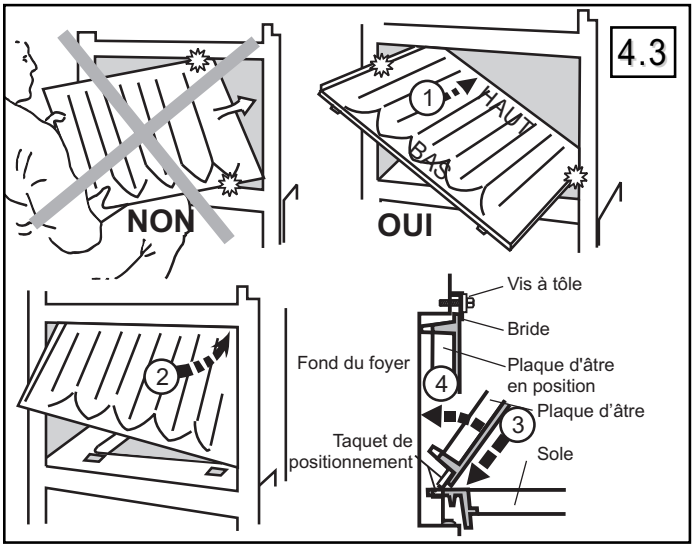

4.4 MISE EN PLACE DU DÉFLECTEUR (FIG 4.4)

Le foyer est équipé d'un déflecteur de fumées en tôle inox. Le déflecteur de fumées permet un échange de chaleur efficace et facilite la récupération des suies lors du ramonage.
Il est nécessaire de se familiariser avec la manoeuvre de montage et de démontage du déflecteur. Effectuer cette manipulation à plusieurs reprises avant la première utilisation du foyer.
Pour monter le déflecteur, l'introduire dans le foyer et le fixer aux 4 crochets prévus à l'intérieur de l'avaloir. Orienter la découpe du déflecteur vers l'avant de l'appareil.

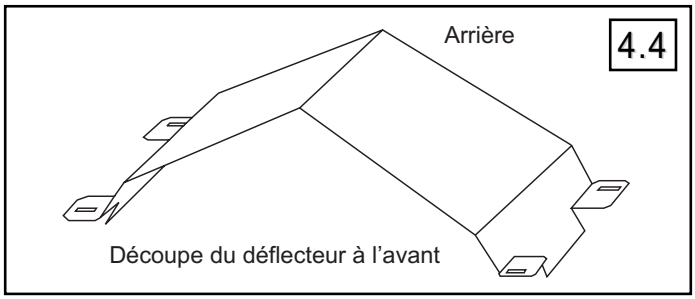

4.5 MONTAGE DES BUSES D'AIR CHAUD

Pour la distribution d'air chaud, utiliser le kit CDA disponible en option.

5. RACCORDEMENT

Le raccordement est couvert par les DTU 24.1. et DTU 24.2. L'évacuation des fumées comprend les tuyaux de raccordement et le conduit de fumée. Cette installation doit permettre le ramonage et la récupération des suies.

5.1 RACCORDEMENT AU CONDUIT DE FUMÉE

Le raccordement doit se faire par la voie la plus directe, dans la pièce où se trouve l'appareil, sans pente négative et doit être visible sur tout son parcours.
Réaliser le raccordement avec des conduits métalliques :
- tôle noire d'épaisseur mini 2 mm.
- tôle émaillée d'épaisseur mini 0,6 mm.
- acier inox d'épais. mini 0,4 mm.
- ou avec des tubages polycombustibles rigides ou flexibles. Ce type de tubage est justiciable d'un avis technique.

L'aluminium, l'acier aluminé et l'acier galvanisé sont interdits.
Raccorder le foyer selon l'un des schémas proposés (fig. 5.3, 5.4, 5.5).
Si la dépression du conduit de fumée est supérieure à 20 Pa (cf § 2), la pose d'un régulateur de tirage est obligatoire.

5.2 DISTRIBUTION DE L'AIR CHAUD

La convection se fera sans obstacles à condition que la hotte soit construite suivant les instructions données.

Rappel: toute évacuation d'air chaud doit déboucher à une distance minimale de 30 cm du plafond.

ATTENTION !

Si l'appareil est équipé d'un distributeur d'air chaud (CDA):

- **Pour canaliser l'air chaud dans des pièces voisines ou à l'étage, raccorder des gaines alu souples (non fournies) sur les buses à installer sur le dessus du foyer. Fixer l'autre extrémité de ces gaines sur une grille obturable (simple ou double) pour régler le débit d'air chaud en fonction de l'installation.**
- **Ne jamais obturer simultanément toutes les grilles.**
- **Pour le passage éventuel dans des combles froids, poser des gaines calorifugées.**
- **Limiter le nombre de coudes au minimum et installer les sorties à un niveau plus élevé que celui des buses.**
- **Pour une bonne efficacité, la longueur cumulée des gaines de distribution ne doit pas dépasser 6 mètres en convection naturelle et 9 mètres en convection forcée.**
- **La pente du raccordement doit être positive sur toute la longueur.**

5.3 CONVECTION FORCÉE

L'air chaud en convection naturelle s'accumule au plafond. Pour brasser l'air ambiant. et obtenir une température plus homogène de l'air de la (ou des) pièce(s), installer un accélérateur de convection et raccorder les gaines d'air chaud à des grilles doubles.
Poser l'accélérateur de convection (en option) avant l'habillage pierre (instructions jointes au colis).

5.1 MONTAGE TYPE

1 Mur d'appui (matériaux classés MO)
2 Habillage pierre (option)
3 Poutre bois (suivant modèle habillage)
4 Hotte décorative (option)
5 Rideau (matériaux selon modèle)
6 Boisseau Ø mini 400 cm²
7 Manchette de raccordement (non fournie)
8 Tuyaux de raccordement Ø 250 (non fournis) (1)
9 Caisson isolé
10 Grille de sortie d'air chaud*
11 Foyer
12 Boutons de commande
13 Entrée air de grille (33,2 cm²)
14 Entrée air de convection (310 cm²)
15 Accès de l'air par l'habillage
16 Mécanisme de relevage (suivant version)
17 Raccordements air chaud Ø 150 (non fourni) (1)
18 Diffuseur air chaud (non fourni) (1)
19 Butée arrière
20 Isolation (si nécessaire)

(1) accessoire HOMY disponible.

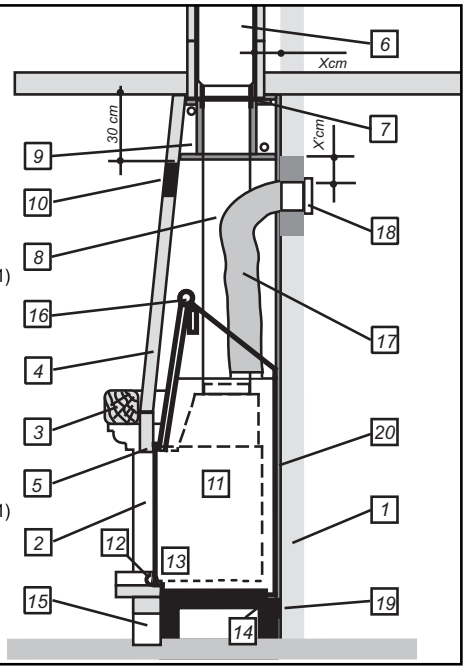

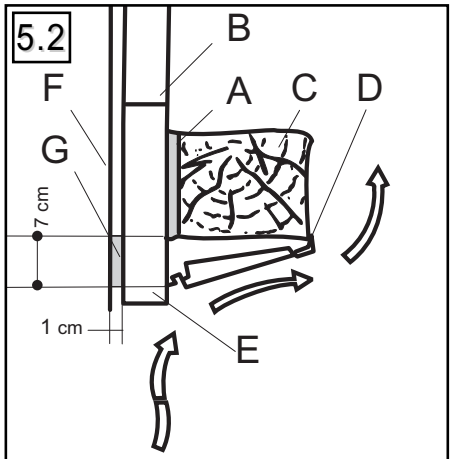

A laine de roche
B hotte
C poutre
D kit de protection
E fronton incombustible
F compartiment avale-fumée
G laine de roche

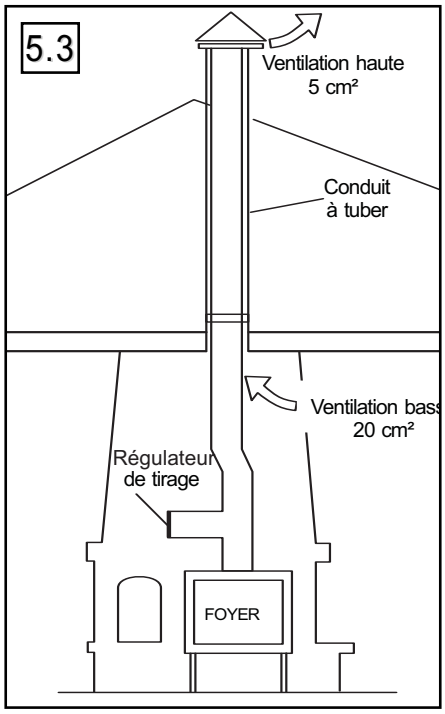

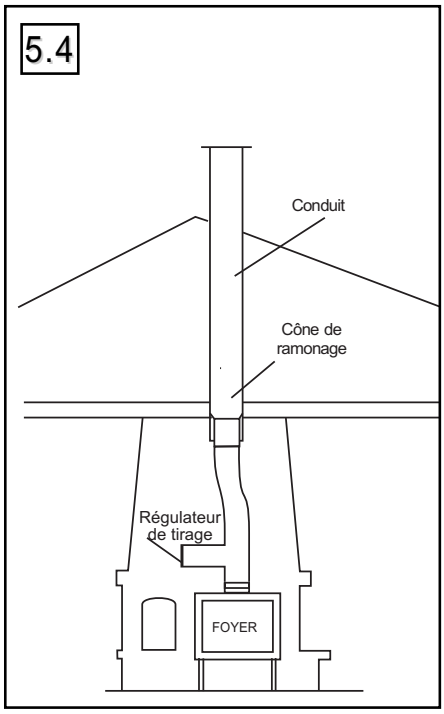

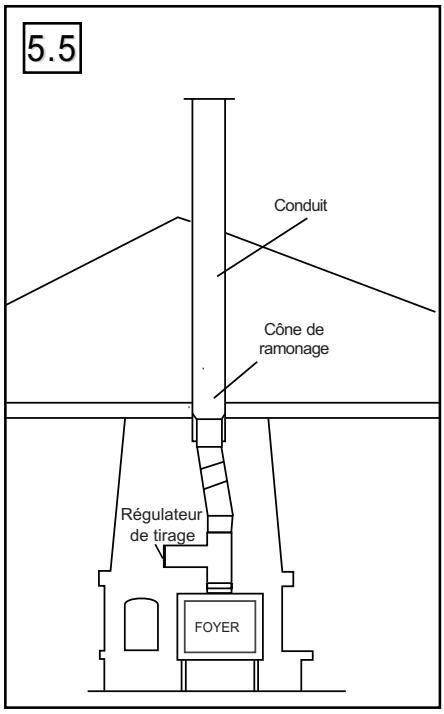

6. HABILLAGE

Ce foyer doit être habillé avec des éléments en maçonnerie et coiffé d'une hotte. Avant de construire l'habillage du foyer et de monter la hotte, s'assurer du bon fonctionnement de tous les organes de manoeuvre du foyer, de l'alignement et de la bonne fermeture de la porte, qui doit rester démontable.

ATTENTION!
Afin de permettre la libre dilatation du foyer, aucune de ses parties ne doit être en contact avec l'habillage.
Prévoir impérativement un jeu de 2 mm, notamment entre les jambages de l'habillage et le corps du foyer.
La platine couvre-margelle (solidaire du foyer) pourra cependant couvrir la margelle ; la dilatation agissant du bas vers le haut.

6.1. HABILLAGE DU FOYER

Un habillage personnalisé autour du foyer doit impérativement :
- être réalisé en matériau M0 (incombustible).
- prévoir une section libre de 600 cm² minimum dans sa partie basse afin de permettre la libre circulation de l'air.

6.2. POUTRE EN BOIS (FIG. 5.2)

Aucune partie de la poutre en bois (C) ne doit être soumise à la chaleur provenant notamment de l'avaloir, du tuyau ou de l'air ascendant (convection de vitre).
Réaliser un montage (cf fig. 5.2) avec un isolant (A) laine de roche et notre kit de protection standard (D) disponible chez votre revendeur. (E) bandeau de brique, (B) hotte.

6.3. HOTTE (FIG. 5.1)

Nous préconisons l'utilisation de matériaux classés M0 (incombustibles) ainsi que la mise en place d'une isolation.
La conception d'une hotte personnalisée doit :
- permettre un libre accès à l'intérieur ou comporter une porte de visite,
- être indépendante du foyer qui ne doit pas servir de support à la hotte. L'appareil doit pouvoir se dilater librement.
- pour les appareils à ouverture de porte latérale, le bandeau de brique ou la hotte sera placé à 1 cm minimum en avant de la façade du foyer pour dégager un passage d'air.
- pour les appareils à porte escamotable, le bandeau de brique ou la hotte sera placé à 3 cm minimum en avant de la façade du foyer pour dégager un passage d'air.

La hotte doit comporter les éléments suivants :

6.3.1. FAUX-PLAFOND

La hotte doit avoir un faux-plafond fixé au minimum à 30 cm sous le plafond de la pièce.
- Ce faux-plafond canalise l'air chaud vers l'extérieur, évite son confinement à la partie supérieure de la hotte et protège le plafond de la pièce. Réaliser le faux-plafond en matériaux classés M0 (incombustibles) puis l'isoler.
- Le caisson fabriqué doit :
  - comporter des ouvertures de ventilation efficaces, en communication vers l'extérieur de la hotte.
  - être étanche par rapport à la partie inférieure de la hotte pour éviter les fuites d'air chaud vers le haut.

  Isoler la face en appui contre le mur, le tuyau et le plafond.

6.3.2. DIFFUSEURS D'AIR CHAUD

La hotte doit comporter en partie supérieure à ras du faux-plafond, une ou plusieurs bouches de diffusion de l'air chaud d' une section libre non obturable de 600 cm².

6.3.3. PORTE DE VISITE

Les tuyaux de raccordement au conduit doivent être visibles sur tout leur parcours, soit directement, soit par une porte de visite ou une grille aménagée sur la hotte.
Si le ramonage l'exige, les tuyaux de raccordement doivent être accessibles (NFP 51.203).

7. UTILISATION

ATTENTION

- Si une niche sous le foyer sert de réserve de bois, ne jamais l'obturer totalement (une section d'ouverture libre frontale de 600 cm² minimum doit rester libre en permanence).
- Laisser un espace de 5 cm minimum entre le fond du foyer et le dessus des bûches.
- Pour éviter tout risque de brûlure, ne pas toucher l'appareil et utiliser la main froide pour manipuler les différentes commandes.
- Le rayonnement calorifique au travers de la vitrocéramique impose l'éloignement de toute matière pouvant être détériorée par la chaleur (mobilier, papier peint, boiseries,…). Une distance de 2 m évitera tout risque.

7.1. COMBUSTIBLES

7.1.1. BOIS

Brûler exclusivement du bois de chauffage, en bûches, séché à l'air (2 à 3 ans de stockage sous abri ventilé) de 15 à 20 % d'humidité maximum.
- Préférer les feuillus durs (bouleau, charme, hêtre...),
- Eviter les feuillus tendres (tilleul, marronnier, saule, peuplier)
- Proscrire absolument les résineux (pin, sapin,..) en usage permanent, ainsi que les bois de récupération traités (traverses de chemin de fer, chutes de menuiserie...) et les déchets domestiques (végétaux ou plastiques).
- Ne jamais faire de flambées par brassées de petit bois, caissettes, bûchettes ou sarments qui provoquent des surchauffes brutales.

7.1.2. LIGNITE

En utilisation nominale ou au ralenti, en association ou non avec le bois, la briquette de lignite est un combustible utilisabe. Disposer les briquettes en une couche sur un lit de braises, en se limitant à la surface de la grille.

ATTENTION ! L'utilisation même occasionnelle du charbon ou tous dérivés du charbon est formellement interdite. Cet appareil ne doit pas être utilisé pour brûler des déchets domestiques !

7.2. TIRAGE

La dépression du conduit de fumées du foyer ne doit jamais excéder 20 Pa à chaud. Dans le cas où le tirage serait supérieur, nous recommandons l'installation d'un régulateur de tirage. Consulter votre revendeur afin d'effectuer une mesure du tirage lors de l'installation du foyer. La présence d'une VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée) peut influencer la valeur de la dépression, jusqu'à l'inverser. Pour cette raison, l'extracteur doit être en marche lors de la mesure. En présence d'une VMC, une prise d'air frais extérieur est indispensable. Celle-ci doit être ouverte lors de l'utilisation du foyer.

7.3. ORGANES DE MANOEUVRE

7.3.1. COMMANDE D'AIR DE COMBUSTION (À GAUCHE; FIG. 7.1)

La commande d'air de combustion permet le contrôle du feu.
- position poussée (0) air de grille mini
- position tirée (1) air de grille maxi

7.3.2. COMMANDE DU CLAPET DE BUSE (EN HAUT À DROITE)

- position basse (0) clapet fermé
- position haute (1) clapet ouvert

7.3.3. POIGNÉE DE PORTE (FIG. 7.1)

Relever le vitrage avec la poignée centrale.
- ***à froid***, directement à main nue,
- ***lorsque l'appareil est chaud***,avec un gant protecteur.

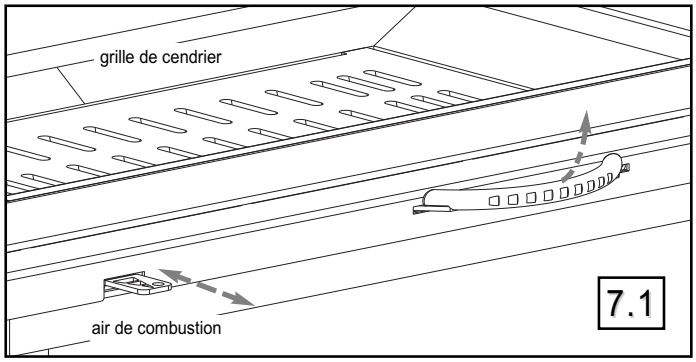

7.4. PREMIER ALLUMAGE

- Enlever les étiquettes autocollantes, les éventuels cartons de blocage et s'assurer qu'il ne reste rien dans le cendrier. Attendre au moins 2 semaines avant d'utiliser normalement votre cheminée.
- Le premier allumage et la mesure du tirage doivent être effectués par un professionnel qualifié.
- Commencer par un feu léger puis, par paliers, augmenter la charge. Cette mise en température progressive permet la dilatation lente des matériaux et leur stabilisation. Un dégagement de fumées et d'odeurs, dues à la peinture de présentation, s'estompera avec le temps. Procéder ainsi pendant quelques jours avant utilisation normale. Ouvrir les fenêtres pendant les premières mises en température.

Au cours de la première chauffe vérifier la dépression conformément au tableau des caractéristiques § 2. régler éventuellement le régulateur.

7.5. FONCTIONNEMENT EN FOYER FERMÉ

La sécurité et le rendement sont meilleurs en fonctionnement porte fermée qu'en fonctionnement porte ouverte.

7.5.1. ALLUMAGE

Etaler du papier froissé sur la sole, poser dessus du petit bois et du bois de petite section. Positionner les commandes conformément au Tableau 7.A (allumage). Allumer le combustible, fermer la porte de chargement et attendre la formation de braises. Lorsque le feu a bien pris, charger et mettre les commandes en position "allure nominale" (Tableau 7.A). Il est préférable de charger en plusieurs fois plutôt que de manière excessive.
En cas de température extérieure très basse, un "bouchon" thermique du conduit de fumée peut se former. Celui-ci doit être réchauffé progressivement avant d'obtenir le tirage normal.

ATTENTION! Ne jamais utiliser d'essence, d'alcool ni de fioul...

Lors de l'allumage, après l'inflammation du petit bois, fermer le clapet de buse. Lors du rechargement du foyer, ouvrir le clapet de buse avant l'ouverture de la porte. Pour une allure intermédiaire, positionner la commande d'air de grille au milieu.

ATTENTION ! En fonctionnement, la porte de chargement doit être totalement fermée ou totalement ouverte.
Proscrire les ouvertures intermédiaires pour éviter toute :
- perturbation de la combustion
- surchauffe du foyer
- déformation du foyer.

7.5.2. RECHARGEMENT

Recharger le foyer quand il n'y a plus qu'un bon lit de braises et que les flammes ont disparu. Ouvrir le clapet de buse, puis ouvrir lentement la porte afin d'éviter des refoulements de fumée ou des chutes de braises. Recharger, refermer la porte, puis refermer le clapet de buse.

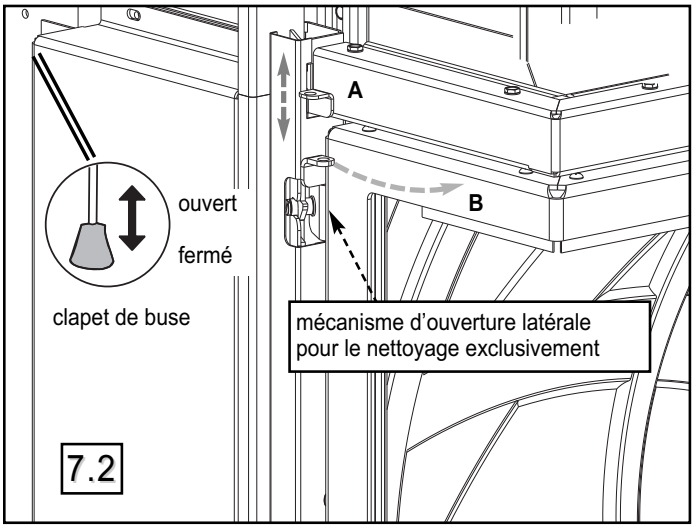

7.6. FONCTIONNEMENT FOYER OUVERT

Le fonctionnement foyer ouvert permet de profiter directement du feu. Le rendement du foyer (par rapport au fonctionnement foyer fermé) est sensiblement réduit. Ne pas fonctionner en foyer ouvert si une hotte de cuisine à évacuation est en service.
Pour un fonctionnement normal porte escamotée, disposer les commandes conformément au Tableau 7.A. L'intensité du feu ne peut être réglée que par la quantité de combustible.Dans cette configuration, utiliser uniquement du bois. Veiller à favoriser la circulation de l'air entre les bûches (présence simultanée de 2 bûches au moins). Le bon fonctionnement du foyer dépend d'une alimentation suffisante en air frais.

La nuit ou en cas d'absence même momentanée, descendre le vitrage. Disposer les commandes comme pour le foyer fermé (Tableau 7.A).

7.6.1. ALLUMAGE

Pour assurer la mise en température du foyer et obtenir un tirage suffisant, allumer le foyer avec la porte fermée.

7.6.2. ALLURE NOMINALE

- Régler les commandes conformément au Tableau 7.A.
- L'intensité du feu est déterminée par la quantité de combustible. Dans cette configuration, utiliser uniquement du bois. Veiller à favoriser la circulation de l'air entre les bûches (présence simultanée de 2 bûches au moins).
- Le bon fonctionnement du foyer dépend de l'alimentation suffisante en air frais.

7.7. CHARGE NORMALE

2 bûches de bois minimum (environ 4 kg au total par heure), sont nécessaires pour atteindre l'allure nominale.
Disposer les bûches vers le fond du foyer, pour éviter les chutes de braises.

7.8. EN CAS D'INCIDENT

En cas d'incident dans l'habitation (feu de cheminée, départ de feu dans l'habitation, vents très violents,...), fermer rapidement la porte de chargement et fermer les commandes du foyer.

8. ENTRETIEN

8.1. DÉCENDRAGE

Attendre que l'appareil soit refroidi. Nettoyer la grille foyère amovible. Vider régulièrement le cendrier. L'amas de cendres limite l'arrivée d'air sous la grille, risque d'entraîner sa déformation et perturbe la combustion. Replacer le cendrier et la grille avant le chargement.

8.2. ENTRETIEN DES ÉLÉMENTS DE FAÇADE

Pour raviver l'aspect du cadre de la porte, ne pas utiliser d'eau, de solvant ou de produit abrasif (même légèrement) mais uniquement un chiffon doux et sec.

8.3. NETTOYAGE DE LA VITRE - OUVERTURE LATÉRALE

Ouverture latérale de la porte: relever le bouton de verrouillage A, tirer le bouton d'ouverture de la porte vers soi (fig. 7.2).
Nettoyer le vitrage à froid, à l'aide d'un chiffon humide, trempé dans de la cendre de bois. Refermer et abaisser le bouton de verrouillage.
Le système de balayage d'air permet de conserver la vitre la plus propre possible. Toutefois un léger noircissement peut apparaître dans certaines zones de la vitre en fonctionnement normal. Au ralenti, le nettoyage de la vitre est moins efficace.

8.4. RAMONAGE OBLIGATOIRE

La législation prévoit 2 ramonages par an (dont un pendant la période de chauffage) effectués avec un moyen mécanique (hérisson). Conserver les documents justificatifs du ramonage renseignés par l'entreprise ayant effectué les travaux de ramonage.
Après le ramonage du conduit, replacer le déflecteur de fumée (fig. 4.4).
Avant toute nouvelle utilisation du foyer, vérifier que tous les éléments sont bien en place.

8.5. ENTRETIEN ANNUEL

Après chaque saison de chauffe, effectuer un nettoyage complet du foyer et vérifier le bon fonctionnement de toutes les parties mobiles de l'appareil.

9. SERVICE APRES-VENTE

Votre appareil comporte un certain nombre de pièces d'usure dont l'état est à vérifier lors de l'entretien annuel. Votre revendeur est à même de vous fournir les pièces de rechange nécessaires.
Pour toute demande de renseignements ou de pièces détachées, indiquer la référence et le numéro de série de l'appareil figurant sur la plaquette signalétique. N'utiliser que des pièces de rechange fournies par le fabricant.

9.1 DÉMONTAGE DE LA PORTE

La porte est protégée contre un dégondage accidentel. Si nécessaire, démonter le verrou supérieur gauche de la porte.

Tableau 7.A	Fonctionnement	Air de combustion	Clapet de buse
Allumage		manette tirée	Ouvert
Porte fermée	Allure nominale	manette poussée	Fermé
	Avant chargement	manette poussée	Ouvert
	Après chargement	manette poussée	Fermé
Porte escamotée		manette tirée	Ouvert

RCS Saverne B 675 880 710 - SIRET 675 880 710 0032
BP 22 - 67216 OBERNAI Cedex- FRANCE
www.supra.fr

33767-12-12